

SNTRS



**CNRS-INRIA
INSERM-IRD
INED**

En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : snrscgt@vjf.cnrs.fr - - Site web : <http://snrscgt.vjf.cnrs.fr>

Numéro 337 du 14 novembre 2013

Communiqué du SNTRS-CGT

« Patrimoine et archéologie en danger Contre le système de concurrence commerciale en archéologie préventive et pour un véritable pôle public de l'archéologie ».

En matière d'archéologie, la recherche fondamentale, appuyée sur l'ensemble des objectifs, des connaissances et des travaux menés depuis des décennies, ne peut vivre sans le renouvellement permanent des données et des avancées menées dans le cadre de l'archéologie préventive. Ce lien organique s'est puissamment renforcé avec la mise en place de la loi de 2001, qui créait le cadre institutionnel permettant un réel accroissement des connaissances, et la création de l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives), qui en était l'opérateur public dédié.

Cependant, dès 2003, le nouveau gouvernement de l'époque a mis à mal cette avancée, en instituant un système qui ouvrait l'activité préventive à la concurrence commerciale. Alors que la pluralité scientifique apportée par la diversité des opérateurs publics (INRAP, CNRS, services régionaux, services territoriaux) est le garant d'une recherche ouverte sur les dimensions théoriques de la recherche autant que sur ses dimensions sociétales, la mise en concurrence commerciale, en mettant la priorité sur la rentabilité financière (le patrimoine est alors considéré comme un coût et non une dimension indispensable à la communauté), devient un facteur de déstabilisation.

Le constat que les archéologues font aujourd'hui est que le dumping social et scientifique engendré par la marchandisation du patrimoine archéologique tire tous les opérateurs vers le bas. En définitive, non seulement le patrimoine en pâtit lourdement (et de manière rédhitoire) mais se sont aussi tous les personnels, publics comme privés qui en font les frais. De plus, l'absence de réforme en profondeur de la loi de 2003 (dans le projet de loi Patrimoines) et une concurrence qui devient de plus en plus féroce étant donné que l'activité se tend, met à court terme tout le dispositif d'archéologie préventive en danger et si cela reste en l'état, il est à prévoir une implosion du système d'ici 2 ans...

C'est pourquoi le SNTRS-CGT apporte son soutien aux organisations de l'intersyndicale archéologie du ministère de la culture qui appellent à une mobilisation le **mardi 19 novembre 2013** et à une manifestation.

Le rendez-vous est fixé à 12h30, rue Clovis à côté du Panthéon, près du ministère de la recherche et la manifestation se terminera devant le ministère de la culture, place du Palais royal.

Villejuif, le 14 novembre 2013